

Province de Québec  
District de Richelieu  
Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une assemblée spéciale de la Municipalité de Sainte-Victoire de Sorel tenue à 19h30 à l'édifice municipal lundi le 6 décembre 2010, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents son honneur la mairesse madame Solange Cournoyer, mesdames France Désorcy et Marie Linda St-Martin, messieurs Paul Péloquin, Michel Roy, Pierre-Paul Simard et Jean-François Villiard tous conseillers formant le quorum sous la présidence de son honneur la mairesse madame Solange Cournoyer.

**Ordre du jour :**

- 1- Prière
- 2- Présentation pour adoption des prévisions budgétaires 2011 de la Municipalité
- 3- Période de questions (20 minutes)
- 4- Levée de l'assemblée

**Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par M. le conseiller Jean-François Villiard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**RÈGLEMENT # 314-10  
CONCERNANT L'ADOPTION DU BUDGET  
DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-VICTOIRE-DE-SOREL**

**RÈGLEMENT # 314-10**

Le secrétaire-trésorier soumet aux membres du conseil le budget qu'ils ont préparé pour l'année 2011.

Voici les prévisions budgétaires des revenus et des dépenses qui s'établissent :

<b>Revenus</b>	<b>Budget 2011</b>
<b>Revenus de sources locales</b>	
Taxe foncière générale	\$1 563 121,00
Taxe d'eau	\$ 152 500,00
Enlèvement et destruction des ordures	\$ 134 444,00
Égout sanitaire	\$ 18 070,00
Total (Revenus de sources locales)	\$1 868 135,00
<b>Compensations tenant lieu de taxes</b>	
Organismes communautaires	\$ 4 000,00
Remboursement T.V.Q.	\$ 49 900,00
Remboursement T.P.S.	\$ 38 000,00
Prise en charge des routes	\$ 37 609,00
Total (Compensations tenant lieu de taxes)	\$ 129 509,00
<b>Autres services rendus</b>	
Services rendus à d'autres municipalités (Régie)	\$ 4 000,00
Raccordement aqueduc et égout	\$ 4 000,00
Total (Autres services rendus)	\$ 8 000,00
<b>Autres revenus de sources locales</b>	
Permis de construction	\$ 3 500,00
Intérêts Caisse Desjardins	\$ 1 000,00
Intérêts sur arrérages de taxes	\$ 7 800,00
Location de salle	\$ 2 100,00
Droits sur les mutations immobilières	\$ 35 000,00
Location du gymnase (salle et sport)	\$ 2 500,00
Publicité journal Les Plumes	\$ 6 500,00
Location centre récréatif (Commission Scolaire)	\$ 32 000,00
Appropriation des surplus	\$ -
Sûreté du Québec (amendes)	\$ 8 000,00
Location de l'immeuble du 498 ch. Ste-Victoire	\$ 6 000,00
Location du bureau de poste	\$ 2 600,00
Loisirs revenus (soccer, terrain de jeux...)	\$ 22 266,00
Location de la caserne	\$ 4 900,00
Total (Autres revenus de sources locales)	\$ 134 166,00
<b>Total des Revenus</b>	<b>\$2 139 810,00</b>

## Dépenses

### Administration Générale

Frais de représentation	\$ 70 181,00
Salaires secrétaire-trésorier et adjointe	\$ 109 326,00
Salaires inspecteur municipal et aides	\$ 88 640,00
Bénéfices marginaux et assurance groupe	\$ 47 915,00
Papeterie, timbres et téléphone	\$ 14 550,00
Associations secrétaire et inspecteur	\$ 1 100,00
Commission des accidents de travail	\$ 10 360,00
Audition	\$ 6 700,00
Bureau d'enregistrement	\$ 350,00
Avis public et petit journal	\$ 16 525,00
M.R.C. inspection régionale	\$ 30 800,00
Congrès et journées d'étude	\$ 12 000,00
Frais de déplacement	\$ 2 000,00
Honoraires professionnels	\$ 22 000,00
Centre administratif et entretien	\$ 25 500,00
Nouveau local 498, chemin Sainte-Victoire	\$ 6 500,00
Entretien et modernisation "informatique"	\$ 11 500,00
Élections	
Total (Administration générale)	\$ 475 947,00

### Sécurité Publique

Protection contre l'incendie	\$ 270 000,00
Police	\$ 203 426,00
Installation et entretien des bornes-fontaines	\$ 11 500,00
Total (Sécurité publique)	\$ 484 926,00

### Transport Routier

Voirie	\$ 93 000,00
Enlèvement de la neige	\$ 123 378,00
Éclairage de rues	\$ 12 770,00
Total (Transport routier)	\$ 229 148,00

### Hygiène du Milieu

Purification et traitement de l'eau	\$ 83 478,00
Enlèvement et destruction des ordures	\$ 144 484,00
Réseau d'égout, est	\$ 9 115,00
Assainissement, bassin est et ouest	\$
Réseau d'égout, ouest	\$ 8 480,00
Total (Hygiène du milieu)	\$ 245 557,00

**Loisirs**

Loisirs, entretien	\$ 5 500,00
Loisirs, électricité	\$ 4 200,00
Loisirs, général	\$ 52 207,00
Loisirs, technicien en loisir	\$ 31 200,00
Centre récréatif	\$ 54 000,00
Bibliothèque	\$ 23 685,00
Bibliothèque, loyer	\$ 8 000,00
Loisirs Sorel-Tracy	\$ 28 995,00
Total (Loisirs)	\$ 207 787,00

**Culture**

Entretien de la salle municipale	\$ 8 940,00
Souscriptions diverses	\$ 10 500,00
Total (Culture)	\$ 19 440,00

Total (Loisirs et Culture) \$ 227 227,00

**Autres Activités**

Assurance feu et responsabilité	\$ 29 350,00
Machinerie et véhicules	\$ 8 800,00
C.L.D. économique	\$ 36 302,00
Tourisme	
Dépenses en immobilisation à même les revenus	\$ 217 465,00
Total (Autres activités)	\$ 291 917,00

**Autres Dépenses**

Frais de financement aqueduc	\$ 22 528,00
Total (Autres dépenses)	\$ 22 528,00

**Quote-part des dépenses**

M.R.C. de Pierre-De Saurel	\$ 110 024,00
Révision et mise à jour du rôle d'évaluation	\$ 33 435,00
Plan et règlement d'urbanisme	\$ 3 000,00
Total (Quote-part des dépenses)	\$ 146 459,00

**Recouvrement de certains contribuables**

Entrées d'eau et d'égout	\$ 7 000,00
Déficit prévu H.L.M.	\$ 6 900,00
Total (Recouvrement de certains contribuables)	\$ 13 900,00

**Total des Dépenses \$2 139 810,00**

**ATTENDU QUE** d'après le budget ci-dessus, cette Municipalité doit prévoir au cours de l'année 2011 pour fin d'administration générale des dépenses s'élevant à 2 139,810\$ ;

**ATTENDU QUE** l'évaluation imposable se totalise à 164 539,100\$ ;

**ATTENDU QUE** les revenus autres que la taxe foncière s'élèvent à 576,689\$ ;

**ATTENDU QUE** pour solder la différence entre les dites dépenses et le revenu non foncier ;

Il est requis une somme de 1 563,121\$ qu'il est nécessaire de prélever sur les biens imposables de la Municipalité et 134,444\$ sur les résidants desservis par le règlement de vidange et 152,500\$ sur les résidants desservis par le règlement d'aqueduc et 18,070\$ sur les résidants desservis par le règlement d'égout sanitaire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. le conseiller Jean-François Villiard appuyé par M. le conseiller Pierre-Paul Simard qu'une taxe foncière générale de 0,95\$ par 100\$ d'évaluation pour fin d'administration générale sera imposée et prélevée sur tous les biens imposables de cette Municipalité, et 122\$ par propriétaire qui a le service de ramassage des ordures et 100\$ par propriétaire desservi par le réseau d'aqueduc tel que décrit par le règlement #86 et une somme supplémentaire de 3,209\$ sera prélevée sur l'ensemble des propriétés décrétées par le règlement #302-07 plus un montant fixe pour chacun de 100\$ pour l'entretien, et 70\$ par unité d'évaluation desservi par le réseau d'égout sanitaire bassin est et 265\$ par unité d'évaluation desservi par le réseau d'égout sanitaire bassin ouest. De plus, tout compte provenant de la MRC de Pierre-De Saurel concernant les cours d'eau pour l'année 2009-2010 et approuvé par règlement sera facturé à chaque propriétaire concerné selon la répartition préparée par l'ingénieur de la MRC de Pierre-De Saurel et celle-ci se fera sous forme de taxe.

Le vote sur le règlement est demandé.

Pour : Madame la Mairesse Solange Cournoyer, messieurs les conseillers Michel Roy, Pierre-Paul Simard et Jean-François Villiard

Contre : Mesdames les conseillères France Désorcy, Marie Linda St-Martin et M. le conseiller Paul Péloquin

Adopté sur division.

Il est résolu que le budget ci-dessus et la résolution d'imposition de la taxe foncière, de la taxe de vidange, de la taxe d'eau, de la taxe d'égout sanitaire et la taxe de répartition des cours d'eau provenant de la MRC soient et sont adoptés séance tenante.

Le vote sur le règlement est demandé.

Pour : Madame la Mairesse Solange Cournoyer, messieurs les conseillers Michel Roy, Pierre-Paul Simard et Jean-François Villiard

Contre : Mesdames les conseillères France Désorcy, Marie Linda St-Martin et M. le conseiller Paul Péloquin

Adopté sur division.

Madame la conseillère France Désorcy fait part aux membres du conseil d'une analyse concernant le budget et demande à ce que celle-ci soit publiée dans le procès-verbal.

Il est proposé par M. le conseiller Jean-François Villiard de ne pas inscrire l'analyse de Mme Désorcy dans le procès-verbal.

Le vote est demandé.

Pour : Madame la Mairesse Solange Cournoyer, messieurs les conseillers Michel Roy, Pierre-Paul Simard et Jean-François Villiard

Contre : Mesdames les conseillères France Désorcy, Marie Linda St-Martin et M. le conseiller Paul Péloquin

Adopté sur division.

#### **Intérêts sur arrérages de taxes :**

Il est résolu unanimement que le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes soit de 10% pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité.

#### **Négociation salariale pour les années 2011 et 2012 :**

Il est résolu que les salaires des employés municipaux soient majorés de .50/l'heure par année et ce, pour 2011 et 2012.

Concierge centre récréatif, technicien en loisir, les aides-inspecteurs, l'inspecteur municipal, la secrétaire trésorière adjointe et le directeur général.

Le vote est demandé.

Pour : Madame la Mairesse Solange Cournoyer, messieurs les conseillers Michel Roy, Pierre-Paul Simard et Jean-François Villiard

Contre : Mesdames les conseillères France Désorcy, Marie Linda St-Martin et M. le conseiller Paul Péloquin

Adopté sur division.

**Conciergerie, édifice municipal et centre administratif :**

Il est résolu unanimement que le salaire de la conciergerie pour l'entretien de l'édifice municipal et du centre administratif soit majoré de 500\$ annuellement pour les années 2011 et 2012.

Le vote est demandé.

Pour : Madame la Mairesse Solange Cournoyer, messieurs les conseillers Michel Roy, Pierre-Paul Simard et Jean-François Villiard

Contre : Mesdames les conseillères France Désorcy, Marie Linda St-Martin et M. le conseiller Paul Péloquin

Adopté sur division.

**Immobilisation, dépenses triennales :**

Il est résolu unanimement d'accepter les prévisions des dépenses triennales en immobilisation pour les années 2011, 2012 et 2013 qui sont les suivantes :

**Pour 2011**

Loisirs	95,455\$
Administration	19,700
Voirie	92,310
Immeuble	10,000
Pour un total de	217,465\$

**Pour 2012**

Voirie	225,000\$
Pour un total de	225,000\$

**Pour 2013**

Voirie	225,000\$
Pour un total de	225,000\$

Le vote est demandé.

Pour : Madame la Mairesse Solange Cournoyer, messieurs les conseillers Michel Roy, Pierre-Paul Simard et Jean-François Villiard

Contre : Mesdames les conseillères France Désorcy, Marie Linda St-Martin et M. le conseiller Paul Péloquin

Adopté sur division.

**Présentation sur le compte de taxes de la foncière :**

Il est résolu unanimement de diviser la taxe foncière générale qui sera présentée en 3 volets distincts sur le compte de taxes 2011 :

Foncière générale :	.7875
Police :	.1236
MRC de Pierre-De Saurel :	.0889

Pour un total de la taxe foncière de 0.95\$ par 100\$ d'évaluation.

Le vote est demandé.

Pour : Madame la Mairesse Solange Cournoyer, messieurs les conseillers Michel Roy, Pierre-Paul Simard et Jean-François Villiard

Contre : Mesdames les conseillères France Désorcy, Marie Linda St-Martin et M. le conseiller Paul Péloquin

Adopté sur division.

**Levée de l'assemblée :**

Il est proposé par M. le conseiller Pierre-Paul Simard appuyé par M. le conseiller Jean-François Villiard que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.  
Puis la séance est levée.